

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la 5^e édition du Forum d'Avignon

Avignon, jeudi 15 novembre



La conviction profonde qui m'anime, que je m'emploie à mettre en œuvre depuis six mois, est qu'il est indispensable de redonner un sens politique à la culture.

C'est essentiel au moment où notre pays traverse une crise profonde. C'est essentiel au moment où les difficultés pourraient nous pousser à nous replier sur nous-mêmes ; où le sens de l'intérêt général et collectif s'estompe à mesure que croît l'incertitude économique.

La culture est une passion française et cette passion est un des ferments de la citoyenneté qui donne tout son sens à l'espace public, à l'espoir et à l'avenir. Je crois que la culture est un moyen de lutter contre les forces centrifuges de la crise parce que sans partage, sans échange, sans dialogue, il n'y a pas de culture pas plus d'ailleurs qu'il ne peut y avoir de commerce. Pas de redressement productif sans redressement créatif, donc.

La culture antidote au pessimisme, français et européen ? Et bien pourquoi pas ? Mais pour cela, il nous faut définir une vision, un sens, dire où nous allons ; voilà mon ambition.

Pour y parvenir une étape indispensable est de refonder le rapport entre économie et culture, de construire une doctrine, sans angélisme, ni dogme, en tenant compte des réalités bien sûr, mais sans les subir passivement, pour inscrire de façon crédible et assumée, des priorités et des choix.

Il y a beaucoup de travail devant nous et je veux vous présenter ce chantier en illustrant mon propos d'exemples concrets ; et pour cela, il me faut d'abord vous dire comment je conçois, politiquement, les rapports entre l'économie et la culture.

Trop souvent on oppose économie et culture. Ce n'est pas ma conviction ; économie et culture procèdent toutes deux d'une même dynamique : celle de l'échange. En effet, l'échange, qui présuppose la reconnaissance de l'altérité et donc de la différenciation, est au fondement de nos sociétés modernes, et pour exactement les mêmes raisons, il est au fondement de la culture par laquelle on appréhende ce qui est le même et ce qui est autre.

En un mot comme en mille : économie et culture ; même combat !

Cela étant, je pense qu'il faut renouveler en profondeur la description de la réalité économique de la culture.

Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Tout d'abord, beaucoup de données et de statistiques manquent ; elles sont trop hétérogènes et n'ont souvent pas de profondeur historique. Par exemple, nous savons avec certitude combien l'Etat consacre à la culture : chaque année, il dépense environ 11 milliards d'euros. 7,4 milliards le sont par mon ministère et 3,6 milliards par les autres ministères. Le ministère de l'Enseignement supérieur par exemple a des musées ; le ministère des Affaires étrangères un service d'archives, celui de la Défense entretient des monuments historiques et ainsi de suite. Donc l'Etat dépense 11 milliards. Mais combien pour les collectivités ? Est-ce plus ? Moins ? La dernière enquête sur le sujet date de 2007. Et combien pour les entreprises ? Pour les ménages ? Il y a des données ; certes. Mais elles sont éparses et discontinues. On ne peut rien comparer et finalement rien décrire avec précision pour fonder des politiques efficaces. A ma demande, avec le soutien du ministre de l'Economie, l'IGAC et l'IGF entament une mission de méthodologie et de préfiguration de ces nouvelles mesures économiques de la culture en France.

Dans le même ordre d'idées, je souhaite mettre en évidence les mécanismes par lesquels la culture contribue à l'économie du pays, la croissance, l'emploi, l'investissement, les échanges extérieurs, l'attractivité, le capital humain... Les secteurs marchands culturels regroupent 160 000 entreprises et emploient 2,3% des actifs. Leurs activités produisent 29 milliards d'euros de valeur ajoutée chaque année c'est-à-dire 3 points de PIB. Pour donner un ordre de grandeur que chacun peut comprendre, c'est autant que l'agriculture. Je n'ai pas choisi cet exemple au hasard. La contribution de la culture à la croissance économique est en général et injustement sous-évaluée. Les stéréotypes ont la vie dure : la culture est encore perçue comme un secteur non marchand, de subventions, réservée à quelques créateurs fantasques et un public averti. Tout le contraire d'une activité sérieuse en tout cas. Ce serait donc le problème de l'Etat et de quelques généraux mécènes. Vous l'aurez compris, pour moi, la réalité est toute autre.

Il faut enfin absolument faire évoluer le discours habituel des retombées économiques, comme le fameux « effet levier de la dépense publique sur l'activité directe, indirecte et induite ». C'est à la fois beaucoup trop réducteur et pas spécifique aux activités culturelles. A-t-on par exemple remarqué et tiré toutes les conséquences du fait que la culture est l'une des très rares activités économiques qui agit simultanément sur tous les leviers de la croissance du PIB : demande, investissement, dépense publique, solde exportations importations.... Un exemple illustre cette approche. Je pense à l'architecture. L'architecture est une activité rentable : elle représente 14% du PIB culturel avec un chiffre d'affaire de 7,320 milliards d'euros et 4,135 milliards d'euros de valeur ajoutée. Et l'architecte est à la fois un artiste et un ingénieur. Sans l'artiste, pas de réflexion globale sur le cadre de vie ; mais sans l'ingénieur, pas de maîtrise d'œuvre rigoureuse. Sans l'artiste, pas de geste architectural qui donne sa valeur à l'investissement immobilier, mais sans l'ingénieur, pas d'exportation du savoir faire français : la France compte parmi les meilleurs architectes au monde et nos étudiants remportent des prix internationaux. Je pense notamment à la Team Rhône-Alpes, formidable équipe de jeunes architectes que j'ai eu l'occasion de féliciter en octobre dernier pour sa victoire lors de la compétition internationale *Solar Decathlon* obtenue grâce à son projet d'habitat écologique, porteur d'ambition et d'innovation.

Le deuxième grand sujet est celui de la place des acteurs publics et privés. Il s'agit en particulier pour moi de légitimer ou plus exactement de re-légitimer l'action publique dans la culture. La meilleure description de l'économie de la culture présentée précédemment doit alimenter un important travail de pédagogie auprès de l'opinion, des politiques, des acteurs économiques et financiers.

Prenons l'exemple d'une véritable réussite industrielle française : le cinéma. Les principes qui organisent la régulation de ce secteur sont extrêmement intéressants d'un point de vue économique et politique. Le premier de ces principes est celui d'une épargne forcée : lorsqu'un producteur gagne de l'argent avec un film, plutôt que de thésauriser ses profits, le CNC lui propose d'épargner ses gains dans le compte de soutien et lui impose de réutiliser cette épargne pour un nouveau projet de film. Le second principe est celui du profiteur payeur : lorsque les télévisions sont apparues, et c'est encore vrai aujourd'hui de l'internet, il a semblé logique que les diffuseurs contribuent à la production de films. Mais sans la puissance publique, ce système vertueux n'aurait jamais pu prospérer et se maintenir depuis plus de 60 ans. Expliquer ces principes c'est montrer comment une collaboration originale entre l'Etat et l'ensemble des professionnels peut être fructueuse pour la diversité de l'offre culturelle tout en reposant sur une logique économique profitable pour les acteurs privés.

Décrire et expliquer voilà déjà un premier travail sur lequel nous devons avancer ensemble.

Ce travail pédagogique, nous devons aussi et surtout le mener en Europe et à l'international. Les principes de diversité et d'exception culturelle, en dépit de leur reconnaissance officielle en Europe, à l'Unesco ou à l'OMC sont en pratique régulièrement attaqués et rognés par les politiques qui donnent la priorité à l'ouverture des marchés et à la concurrence par les prix... Il nous faut reconstruire des coalitions de pays partageant le souhait commun d'une prise en compte des singularités de la culture et des politiques publiques associées. Ce sera un travail long et difficile mais je suis convaincue que se joue sur ce terrain aussi bien la préservation de nos outils nationaux d'exception culturelle que le rebond politique possible d'un projet européen aujourd'hui enlisé.

La très forte pression pour remettre en cause les principes de l'exception culturelle est un fait. De même, les ressources publiques disponibles subissent aujourd'hui une contrainte budgétaire très forte, à laquelle la culture ne peut échapper. C'est également un fait.

Maintenant la seule question valable à se poser est : subit-on ces pressions économiques en faisant le gros dos et en espérant que l'orage passe ? Attend-on par exemple que nos librairies ferment les unes après les autres sous la pression d'Amazon ?

Ou bien, refuse-t-on cette posture de retraite désespérante, pour affirmer la possibilité d'une politique culturelle nationale et européenne, qui soit à la fois efficace, pertinente et susceptible d'être partagée par nos voisins ?

Ma conviction et mon engagement sont clairs.

J'affirme l'impérieuse nécessité d'une politique culturelle.

J'affirme l'importance qu'elle s'inscrive dans une lecture et une représentation renouvelée du rôle de la culture dans l'économie du pays.

J'affirme enfin qu'elle doit dès l'origine se donner une ambition européenne, seule à même d'assurer un véritable contrepouvoir face aux forces du marché globalisé et aux grandes entreprises mondiales.

Ce sont ces objectifs politiques que je veux partager avec vous maintenant en décrivant brièvement les priorités que j'ai identifiées.

L'un des fondements de la politique culturelle des décennies écoulées était la construction d'équipements, au cœur d'une stratégie de développement de l'offre culturelle.

Avec de vrais arguments et des effets positifs, car la culture fait figure d'adjuvant de compétitivité. Pour reprendre un des constats du rapport de M. Gallois, la qualité de vie en France est un atout de poids pour la localisation des entreprises. Le dynamisme et la diversité de la scène artistique et culturelle française sont ainsi déterminants pour la compétitivité du pays.

C'est bien l'ampleur et la qualité de l'offre culturelle qui placent la France au premier rang des destinations touristiques puisque 80% des visiteurs étrangers viennent chez nous pour la découvrir, générant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel.

La France compte près de 50 000 monuments historiques et plus de 13 000 équipements culturels de proximité : 4500 bibliothèques, 2000 cinémas dont la moitié sont des établissements d'art et d'essai, des centaines de galeries et de centres d'art et près de 500 lieux de spectacle. L'offre culturelle française a beaucoup augmenté au cours des dix dernières années : La France s'est couverte de 1200 musées ; on en ouvre un chaque semaine. On y produit deux fois plus de films et on édite deux fois plus de livres qu'il y a vingt ans. On n'a jamais organisé autant de spectacles, de concerts, d'expositions. Tant mieux. !

Mais cette logique de l'offre a été poussée jusqu'à l'absurde par le gouvernement précédent qui, en fondant sa politique culturelle sur une accumulation de grands projets non financés, a grevé les finances publiques : en temps de crise, l'augmentation de l'offre et la succession de grands chantiers ne peut tenir lieu de politique culturelle.

A mon arrivée rue de Valois, j'ai découvert une liste très impressionnante d'une vingtaine de projets non financés : MHF, réhabilitation de l'hôtel de Nevers pour accueillir un nouveau musée de la photographie, construction à Bastille d'une nouvelle salle pour la comédie française etc. Pour mener à bien ces projets tous parisiens, il aurait fallu mobiliser 1 milliard d'euros dans les trois prochaines années !

Plutôt que d'engager la soutenabilité des crédits de l'Etat dans cet amoncellement j'ai fait le choix de conserver les moyens de faire vivre la très grande richesse de nos équipements et de nos structures sur les territoires, tous les territoires.

Car la vraie question, le premier enjeu, c'est l'accès de tous à la culture, au patrimoine, à la création et aux œuvres de l'esprit. C'est là toute l'ambition de l'éducation artistique et culturelle qui doit faire découvrir à tous les jeunes, du primaire à l'université, notre culture dans toute sa richesse ; et, plus encore, qui éveillera leur sensibilité artistique et leur créativité, et créera la demande de demain en matière culturelle. Et bien sur ce terrain aussi, nous avons des choses à faire ensemble : nous devons travailler sur les manuels scolaires, sur des supports numériques interactifs, les fameux « *serious games* ». Par exemple, le musée du Louvre a développé en partenariat avec Nintendo un très astucieux système d'audio-guides, interactifs et vivants, qui permettent la géolocalisation du visiteur, ce qui n'est pas un luxe au Louvre ! Le centre Georges Pompidou vient également de développer un musée virtuel, qui n'est pas une simple visite numérique de Beaubourg mais un nouvel espace public muséal innovant pour les internautes.

Nous avons besoin de votre savoir faire et vous avez besoin de nos musées et de nos théâtres pour expérimenter de nouveaux produits, de nouveaux usages. Nous avons des ressources et des collections d'une incroyable richesse et pouvons, ensemble, les valoriser.

Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi à travailler sur des politiques de filières qui intègrent l'ensemble des segments et des acteurs qui contribuent au développement d'un secteur. Permettre l'égalité de tous face à la culture, c'est aussi en assurer la transmission et soutenir la formation aux métiers de la culture. Notre éducation culturelle et artistique est riche et variée : chaque année, 5 500 étudiants sortent diplômés d'un établissement supérieur artistique et culturel, 80% d'entre eux obtiennent un emploi directement lié à leur domaine de formation et 75% des jeunes diplômés sont embauchés dès la première année qui suit l'obtention de leur diplôme. Cependant, en dépit de la qualité de notre enseignement supérieur artistique et culturel, je ne peux que faire ce triste constat : alors que notre territoire est irrigué d'écoles consacrées à la formation et à la création artistiques, les jeunes artistes que nous formons nous désertent. Combien de jeunes programmeurs de jeu vidéo ont quitté la France pour aller faire carrière aux Etats-Unis ou au Canada ? Pour endiguer cette fuite de nos talents créatifs, il nous faut nous rendre plus attractifs pour nos jeunes créateurs et les soutenir dans leur entreprise de création. Pour parer à la fuite de nos programmeurs, nous pourrions commencer par conférer le statut de jeune entreprise innovante aux développeurs de jeu vidéo.

Sur l'ensemble de ces sujets, dans l'année qui vient nous allons avoir plusieurs rendez-vous qui seront autant d'occasions de rénover nos pratiques et notre collaboration. J'ai en effet engagé des travaux qui devraient aboutir d'une part à la rénovation de notre droit patrimonial et d'autre part sur un projet de loi d'orientation pour la création sur lequel nous travaillons de concert avec les professionnels. Ce sera un outil d'affirmation du rôle de la création artistique comme un des principaux vecteurs de développement de notre société.

Le second défi que nous allons devoir relever ensemble est celui de la transition numérique des industries de contenus culturels. Il est de taille.

Jusqu'ici les choses étaient assez simples. Le financement du contenu était assuré par un prélèvement sur la vente du support physique assurant sa diffusion : partout dans le monde, les auteurs, les créateurs, les interprètes ont su mettre en place, au siècle dernier, les mécanismes pour réaliser ces prélèvements et répartir les droits. Dans la musique, le cinéma, le livre, la protection de l'œuvre, le droit d'auteur, étaient ainsi garantis : l'aval payait pour avoir le droit de diffuser l'amont.

Seulement voilà, dans une économie dématérialisée, on ne sait pas très bien sur quoi faire porter ce prélèvement puisqu'il est en pratique de plus en plus difficile de tracer les échanges numériques. Un jour ou l'autre, des

modèles économiques nouveaux assurant la rentabilité des différents acteurs pour chaque secteur vont émerger. Mais d'ici là, il va nous falloir gérer la transition.

Dans la presse par exemple, on voit bien le danger et le paradoxe de la situation : le papier décroît inexorablement parce que les lecteurs sont de moins en moins fidèles et que la publicité se fait rare. Ce secteur qui générait 1% du PIB national il y a 30 ans vient de passer l'an dernier sous la barre des 0.5 points de PIB. Avec 9 Mds € de chiffre d'affaire, la presse reste cependant, même si on l'ignore souvent, la première industrie culturelle en France. Le papier décroît donc, mais il n'est pas supplanté par des services en ligne car le modèle économique n'y est pas rentable.

Alors que faire ? On ne peut pas attendre : les industries techniques en amont et les diffuseurs en aval souffrent au moins autant que les éditeurs de cette crise très profonde et durable. Pourtant notre démocratie a besoin du pluralisme de la presse et c'est pourquoi j'ai proposé que l'Etat soutienne et accompagne le sauvetage et le redressement de Presstalis. La transition impose que l'on soutienne la filière dans son ensemble.

Gérer la transition va supposer des tâtonnements et des expérimentations dont toutes ne seront pas couronnées de succès. Il faudra rechercher activement des modes de financements nouveaux, quitte à se tromper, faire des erreurs, comme un scientifique essaie plusieurs protocoles avant de déposer un brevet. C'est ce qui a été tenté par exemple avec l'opération « mon journal offert » à destination des jeunes lecteurs pour les fidéliser en pariant sur la qualité des offres. Et bien ça n'a pas marché et on arrête. On ne renonce pas évidemment, mais il faut essayer autre chose, évaluer et réorienter si nécessaire.

C'est dans cette optique, que nous accompagnons les éditeurs de presse dans l'élaboration de contrats d'édition numérique, visant à rémunérer le référencement de leurs productions et leur valeur ajoutée sur les réseaux internet. C'est aussi le très vaste chantier de la rénovation du financement de l'audiovisuel, de la musique et du cinéma que nous avons ouverts avec la mission Lescure il y a un mois et demi.

Afin d'optimiser toutes les possibilités offertes par le numérique, nous engageons, dans le cadre des investissements d'avenir, un nouveau plan de numérisation des œuvres indisponibles dans une logique de partenariat public-privé. Parce que l'espace numérique permet de repenser entièrement la relation que le public entretient avec les œuvres, le Centre Pompidou Virtuel s'empare de cette occasion unique pour offrir aux internautes, une expérience culturelle inédite. L'accord de numérisation des œuvres cinématographiques conclu avec Gaumont va permettre de conserver et valoriser le patrimoine cinématographique français sur l'ensemble des réseaux de diffusion. L'ensemble de ces projets va constituer le socle d'une offre numérique légale diversifiée qui n'a pas, jusqu'ici, réussi à émerger.

C'est toujours selon cette même logique, qu'il nous faut veiller au financement de nos entreprises culturelles qui se caractérisent, dans presque tous les domaines, par leur très grande disparité, en termes de taille, de capitaux, de formes juridiques. L'industrie culturelle est constituée à 95% de petites voire très petites entreprises à côté d'un nombre limité de PME. Quant aux grands groupes, ils sont encore plus rares. Les actifs de ces entreprises, souvent immatériels, souvent des prototypes, sont difficilement éligibles aux modes de financements entièrement privés. Il nous faut imaginer des moyens de financement adaptés à cette réalité, au moyen, par exemple, de prêts garantis par Etat (IFCIC, OSEO et activité de crédit de la BPI), de fonds de dotation en capital risque pour accompagner le développement des PME innovantes. J'y travaille avec Jean-Pierre Jouyet et ses équipes et j'ai bon espoir de pouvoir faire des propositions rapidement en ce sens.

Je voudrais enfin profiter de cette occasion qui m'est faite de m'adresser à vous tous pour affirmer mon engagement en faveur du mécénat. Plus de trente ans après la création de l'Association pour le mécénat industriel, près de dix ans après le vote de la loi du 1^{er} août 2003, le mécénat est plus que jamais primordial dans le développement culturel de notre pays. J'aimerais tout particulièrement saluer le mécénat de proximité, initiative trop peu valorisée, qui permet de soutenir des projets artistiques et patrimoniaux sur tout le territoire. Je suis intimement convaincue qu'il n'y a pas de grands ou de petits projets, seulement de belles et audacieuses initiatives qui méritent, toutes, de voir le jour. Plus qu'un acte d'argent, le mécénat est un acte d'engagement, un véritable acte citoyen. C'est pourquoi le ministère de la Culture travaille sur l'élaboration d'une charte éthique du mécénat, afin de consolider le mécénat et ses retombées économiques.

Vous le voyez, toutes ces initiatives sont autant de raisons d'espérer

Oui il y a de l'espoir pour la culture parce que la culture est porteuse d'avenir pour notre économie.

Oui il faut cultiver les raisons d'espérer non pas comme on brandit une belle idée mais en agissant, en expérimentant, en réfléchissant de concert, en mettant en commun nos énergies créatives.

Parce que la culture n'est pas un bien comme un autre, parce qu'on ne peut distinguer une culture marchande et profitable d'un secteur public forcément non rentable. Il faut légitimer à nouveau le rôle de l'Etat dans l'économie de la culture. L'intervention publique ne doit pas se substituer à celle des acteurs privés - pas plus que le mécénat privé ne doit venir pallier un Etat défaillant. Elle seule permet cependant d'assurer la diversité, le dynamisme et le renouvellement de la création ainsi que sa diffusion auprès des publics les plus larges, ce qui constitue le véritable enjeu démocratique.

Voici donc mes propositions pour donner à la culture et à l'intégralité de ses acteurs toutes les raisons d'espérer. Loin d'être un complément ou un luxe, la culture doit être replacée au cœur même du rebond économique et du redressement de notre pays. L'avenir sera culturel ou ne sera pas.

www.culturecommunication.gouv.fr